Séance du 9 décembre 1902.

PRÉSIDENCE DE M. BAVAY, PRÉSIDENT

MM. J. Guiart et L. Joubin présentent M. P. Savouré, licencié ès-sciences naturelles, préparateur de Zoologie à la Faculté des sciences, à Rennes (Ille-et-Vilaine).

A la suite de la communication de M. Trouessart sur le *Gamasus auris*, M. Racovitza dit avoir rencontré dans l'antarctique certains Phoques (*Lobodon carcinophaga*) dont les narines laissaient écouler une abondante mucosité. Or la muqueuse des fosses nasales était complètement tapissée d'Acariens. Il eut été désirable que la détermination en pût être faite. La tête de Lobodon conservée à cette intention a malheureusement été perdue au cours de l'expédition.

M. Bavay serait reconnaissant à ses collègues de vouloir bien le renseigner sur les deux points suivants :

1° existe-t-il beaucoup d'Acéphales vivipares?

2° parmi les Gastéropodes existe-t-il des genres où les caractères sexuels se reconnaissent au seul examen de la coquille?

NOTE SUR LE *GAMASUS AURIS* (LEIDY 1872), TYPE D'UN GENRE NOUVEAU (*RAILLIETIA*)

PAR

LE Dr E. TROUESSART

Dans la séance du 24 juin 1902, j'ai déjà donné quelques détails sur ce curieux Acarien qui vit en commensal, plutôt qu'en parasite, dans le conduit auditif externe du Bœuf domestique, se nourrissant du cérumen, très abondant chez ce Ruminant. J'ai indiqué l'existence de la parthénogénèse chez ce Gamaside très spécialisé par ses mœurs.

De nouveaux matériaux, recueillis depuis cette époque, me permettent de préciser ses caractères qui l'éloignent du genre *Gamasus*. Il y a lieu d'en faire un genre à part appartenant à la sous-famille des *Lælaptinae*, et que je caractérise ainsi (1) :

(1) Trouessart. *Comptes-rendus de la Société de Biologie*, 1902, séance du 29 novembre, p. 1335.

Raillietia *Gen. nov.* — Chélicères du mâle à pince atrophiée, transformée en un organe sexuel secondaire représenté par l'éperon (*calcar*) fortement développé, à pointe falciforme recourbée en haut et en dedans, portant à sa base interne un appendice mince et transparent qui représente le doigt fixe atrophié, le doigt mobile étant fusionné avec l'éperon qui forme le prolongement direct de la tige de la chélicère. — Chélicères de la femelle et des jeunes normales. — Deuxième paire de pattes renflée et tuberculeuse chez le mâle. — Epigynium (plaque génitale de la femelle) en parallélogramme très allongé, à bord antérieur plissé ou frangé soutenant la lèvre postérieure de la vulve qui est transversale, parallèle au bord postérieur de la plaque sternale qui est droit et non échancré. — Type : *Gamasus auris* (Leidy, 1872), qui prend le nom de *Raillietia auris*.

Raillietia auris (Leidy). — Forme parthénogénésique seule connue. Mâles très rares (deux spécimens contre environ 500 femelles parthénogésiques). Œuf très gros, très développé au moment de la ponte, enveloppé d'une simple cuticule très mince. Lorsque l'on écrase dans une préparation l'abdomen d'une femelle à terme, on en voit sortir une larve aussi développée que les larves libres. On peut en conclure que la femelle est, suivant les circonstances, tantôt ovovivipare, tantôt ovipare.

Stade de nymphe supprimé.

Caractères communs aux adultes des deux sexes. — Corps ovoïde, fortement bombé, surtout chez la femelle. Plaques épidermiques très peu développées, savoir : une plaque sternale, une plaque dorsale étroite, losangique, et une petite plaque génitale (chez la femelle). Péritrème des trachées très étroit se dirigeant obliquement des flancs vers la base dorsale du rostre. Ces plaques, le rostre et les pattes, d'un brun-roux plus ou moins foncé, le reste du corps blanchâtre. Epistome transparent à bord libre droit, dentelé. Lèvre inférieure (hypostome) peu développée. Palpes et tarses épineux. Longueur totale : 1 mm. sur $0^{mm},7$ à $0^{mm},8$ de large.

Mâle plus étroit et moins bombé que la femelle, à plaque sternale se prolongeant jusqu'en arrière de la quatrième paire de pattes où elle se termine par un bord arrondi en arrière. Conduit éjaculatoire en forme de pavillon s'ouvrant en avant de cette plaque, comme chez *Gamasus* et *Lælaps*. Pattes de la deuxième paire renflées, portant sur leur face inféro-interne quatre tubercules ; le premier sur le 2e article, grand, arrondi ; le second sur le 3e article, petit, saillant, à pointe émoussée ; le troisième, sur le 4e article,

semblable mais fortement pointu ; le quatrième sur le 6e (tarse), semblable mais à pointe fortement émoussée. Chélicères ayant la forme indiquée dans les caractères génériques, robustes, comprimées, fortement striées et colorées en brun-roux foncé.

Femelle à plaque sternale peu colorée, se terminant par un bord droit ou un peu cintré ; plaque génitale peu colorée, plus étroite, à bord antérieur frangé ou fortement plissé, à bord postérieur arrondi. Vulve transversale, s'ouvrant entre ces deux plaques. Chélicères en pince de forme normale, grêles, faiblement dentées. Abdomen ne renfermant d'ordinaire qu'un seul œuf bien développé.

Larves hexapodes à corps aplati, complètement incolores, les pattes relativement plus allongées, surtout celles de la 1re paire. Longueur totale de $0^{mm},5$ à $0^{mm},8$.

Œuf incolore en ovoïde régulier, subsphérique, à cuticule molle, transparente et mince, ayant $0^{mm},4$ sur $0^{mm},3$.

Nos récoltes, faites de mois en mois, comprennent toute la période du 15 mars au 30 novembre 1902. — Si la forme à reproduction normale se montre dans l'oreille du Bœuf, c'est à la fin de l'hiver, surtout en février, qu'il y a chance de la rencontrer. Nous continuerons nos recherches en conséquence.

INSTRUCTIONS RELATIVES A LA RÉCOLTE DES MOUSTIQUES

PAR

M. NEVEU-LEMAIRE

INSECTES ADULTES

I. *Recherche.* — Tous les Moustiques ne sont pas, comme on l'a dit bien souvent, des Insectes exclusivement nocturnes ; il en est un assez grand nombre qui voltige également à toute heure de la journée, surtout dans les régions tropicales. Mais pour les capturer, c'est pendant leur repos qu'on devra leur faire la chasse. On les trouvera généralement durant le jour cachés à l'abri de la lumière, dans les endroits sombres des habitations, dans les recoins des escaliers, sous les chaises, sous les lits, sous les tables. Dans la campagne, ils se placent de préférence dans les lieux ombragés, sous les feuilles des arbres touffus, sur les grandes plantes her-